

---

Remarque de Grégoire au sujet de l'existence d'autres manuscrits de J.-J. Rousseau, lors de la séance du 15 fructidor an II (1er septembre 1794)

Baptiste Henri, Abbé Grégoire

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Grégoire Baptiste Henri, Abbé. Remarque de Grégoire au sujet de l'existence d'autres manuscrits de J.-J. Rousseau, lors de la séance du 15 fructidor an II (1er septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 169;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15241\\_t1\\_0169\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15241_t1_0169_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

et nos serments ne finiront qu'avec notre existence, et notre dernière parole sera vive la Convention nationale, vive la République une et indivisible.

LALENTIN, *président*, CANIVET, TIRAN,  
*secrétaires*.

## 11

Le comité révolutionnaire de la section de la Montagne témoigne à la Convention nationale sa sensibilité sur le malheureux événement de Grenelle, et lui assure qu'aucun malheur n'est capable d'arrêter la marche révolutionnaire des Français, et que les membres de ce comité offrent eux-mêmes leurs bras pour voler au nouvel atelier y remplacer les citoyens morts pour la patrie.

La Convention en décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin et le renvoi au Comité de Salut public (21).

Une députation du comité révolutionnaire de la section de la Montagne a été admise à la barre.

*L'orateur.*

Citoyens représentans,

Les lâches et stupides ennemis de la Révolution vont sans doute calculer de sinistres projets sur l'événement désastreux dont nous avons été hier les témoins. Souriant malignement à un malheur qui doit affliger tout cœur vraiment patriote, enivrés d'une coupable espérance, ils voudroient faire croire que l'explosion qui nous a ravi un de nos moyens de défense et de vengeance a pu glacer nos cœurs, engourdir nos bras, tarir nos ressources. Qu'ils se trompent, les insensés ! qu'il connoissent peu le républicain français ! ils ne savent pas que les revers ne servent qu'à alimenter notre courage ! Ils ne savent donc pas que sur les débris encore fumans du volcan où ils eussent voulu voir s'engloutir le dernier des patriotes, nous avons juré d'en réparer les ruines.

Oui, citoyens-représentans, le comité révolutionnaire de la section de la Montagne, fidèle à ce serment, et persuadé que son poste est partout où est le danger, a arrêté, à l'unanimité, de vous offrir ses bras accoutumés au travail. Ordonnez la construction d'un nouvel atelier; vous l'y verrez voler avec empressement, sûr de trouver des imitateurs où il y a des français ! Nous n'envions à nos frères que la gloire d'y travailler les premiers; et nous espérons que vous voudrez bien nous adopter à ce poste, sitôt que nous aurons été remplacés par la nouvelle organisation des comités révolutionnaires.

Les membres du comité civil, à qui nous avons fait part de nos intentions, se sont réunis à nous pour vous assurer que la patrie peut aussi compter sur eux (22).

(21) *P.-V.*, XLIV, 270.

(22) *Bull.*, 16 fruct.; *J. Mont.*, n° 128. Mention au *Moniteur*, XXI, 654; *Débats*, n° 712, 276.

## 12

Le représentant du peuple Lejeune, qui a été en commission dans le département du Jura, remet sur le bureau le manuscrit de Jean-Jacques Rousseau, des lettres de la nouvelle Héloïse, qu'il a recueilli dans ce département.

La Convention le renvoie à son comité d'Instruction publique (23).

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au Bulletin de ce don, et le renvoi du manuscrit au comité d'Instruction publique.

GRÉGOIRE : On a déposé, il y a peu de temps, à la Bibliothèque nationale, un autre manuscrit de J.-J. Rousseau, intitulé : *La consolation des misères de ma vie*. On a assuré qu'il y avait aussi à la commission des Arts un autre manuscrit de lui, dont la suscription porte ces mots : *Pour n'être ouvert qu'en 1800*. On s'occupe de le chercher, J'invite mes collègues du Mont-Blanc à faire faire des recherches dans leur département : on y trouvera sûrement encore quelques manuscrits de Jean-Jacques; je sais qu'il en existe à Chambéry (24).

[Grégoire] annonce à la Convention que déjà la République possède la majeure partie des manuscrits de Jean-Jacques. La commission temporaire des Arts... espère que les députés du Mont-Blanc se réuniront à elle pour lui faire recouvrer plusieurs lettres du Philosophe genevois, disséminées dans les porte-feuilles de quelques particuliers, à Chambéry, Grégoire observe ensuite qu'il existe un manuscrit de l'auteur d'Emile, portant pour inscription ces mots : *Pour n'être ouvert qu'en 1800*. Cet écrit a été vu à Beaugency; depuis on a perdu la trace. Grégoire espère que la publicité qu'il donne à ce fait, engagera le possesseur de cet ouvrage à le remettre à la bibliothèque. Alors dit-il en terminant, la République possèdera presque tous les manuscrits des ouvrages de ce grand homme, a qui la France a décerné, avec tant de justice, les honneurs du Panthéon (25).

## 13

Un membre offre, au nom du citoyen Girod, salpêtrier de la République à Mignovillard, district d'Arbois, le manuscrit original des lettres de la nouvelle Héloïse.

Mention Honorable, insertion au bulletin, et renvoi du manuscrit au comité d'Instruction publique (26).

(23) *P.-V.*, XLIV, 270. *M. U.*, XLIII, 252.

(24) *Moniteur*, XXI, 654.

(25) *Débats*, n° 712, 275-276. Les gazettes placent cette intervention de Grégoire après le numéro suivant; *J. S. Culottes*, n° 564; *Ann. R.F.*, n° 274; *Rép.*, n° 256; *J. Fr.*, n° 707; *F. de la Républ.*, n° 425; *Gazette Fr.*, n° 975.

(26) *P.-V.*, XLIV, 270. C 318, pl. 1282, p. 14, minute signée P. Lejeune. Il semble que ces deux numéros se rapportent au même fait.